



## Édition juin 2021



Le vote pour les élections des 20 et 27 juin prochains se déroulera à la salle des fêtes de 8h00 à 18h00 avec un protocole sanitaire à respecter :

- port du masque obligatoire,
- venir avec son stylo personnel et sa pièce d'identité obligatoire (CNI, passeport, carte vitale avec photo, permis de conduire ou de chasse, etc.),
- respect des distances physiques.

Vous avez la possibilité d'avoir 2 procurations par personne.



### Venez faire du judo gratuitement !!

Le judo a repris pour les mineurs et dans les prochains jours pour les adultes. La Fédération Française de Judo offre toutes nouvelles licences jusqu'à la fin de la saison. Dans le même état d'esprit, **le club vous offre la cotisation** pour cette même période.

Contact : Patricia COUSSET au 06.67.29.22.22



Vous souhaitez réaliser vos démarches en ligne, naviguer sur Internet, échanger des mails avec votre famille, vos amis, etc. ou encore apprendre à utiliser un ordinateur ?

Le département de la Charente-Maritime lance le "**Pass Numérique**". Il vous permet de payer totalement ou partiellement des services de médiation numérique dans un lieu labellisé proche de chez vous.

Comment obtenir vos 10 Pass en 2 étapes (10 Pass par carnet, 10€/Pass) ?

Après avoir rempli un questionnaire en mairie, vous serez orienté vers la structure la plus proche de chez vous. C'est elle qui vous remettra votre carnet "Pass Numérique" et vous pourrez ensuite commencer votre accompagnement en toute sérénité.



Retrouvez-nous également sur  
notre page Facebook.



# Le Chapelain Express

La lettre mensuelle de la commune



## La clef de votre projet logement !

Vous avez entre 16 et 30 ans, vous êtes en activité et vous cherchez un logement, n'hésitez pas à contacter l'association Le Logis qui pourra vous aider, vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches

et vos recherches : ☎ 05 46 93 85 85

[contact@logisaintes.fr](mailto:contact@logisaintes.fr) – [www.logisaintes.fr](http://www.logisaintes.fr)

La Résidence Habitat Jeunes propose de fournir un logement et un accompagnement à des jeunes entre 16 et 30 ans en mobilité professionnelle.

Le Service logement Habitat Jeunes accompagne toute personne ou famille de 18 à 30 de la recherche à l'installation dans votre logement ou en cas de difficultés.



Le **collège Beauregard de Burie** est désormais officiellement l'établissement couvrant le secteur de notre commune. Le redécoupage de la carte scolaire sera effectif pour la rentrée prochaine.



Pour développer la participation citoyenne, les élus communautaires ont décidé de lancer un nouveau **Conseil de développement de l'agglomération** de Saintes pour la période 2021 – 2026.

Le Conseil de développement, ce sont des habitants mobilisés pour mener une réflexion commune sur le territoire de demain et sur les défis prioritaires à relever.

UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT COMPOSÉ DE 30 MEMBRES :

Cette instance est composée de 3 collèges de 10 membres bénévoles, non détenteur d'un mandat électoral ou candidat déclaré à une élection :

- un collège des partenaires ;
- un collège de personnes ressources ou expertes ;
- un collège territorial de citoyens.

Les habitants intéressés peuvent postuler dans le cadre d'un appel à candidature.

ALERTES  
SMS

Vous pouvez vous inscrire pour recevoir les SMS ALERTES de la commune en envoyant votre numéro de téléphone à [secretariat@lachapelle-des-pots](mailto:secretariat@lachapelle-des-pots) ou en appelant directement à la mairie au 05 46 91 50 76

Directeur de publication : Pierre Henri Jallais

Responsables de rédaction :

Patricia Cousset, Pascale Le Monnier, Vincent Richardeau et Eric Lécuyer

Imprimé par nos soins-ne pas jeter sur la voie publique

Vous retrouverez le « **Chapelain Express** » chaque premier jeudi du mois. Si vous souhaitez communiquer des informations sur la vie de notre commune, n'hésitez pas à nous contacter par mail à [secretariat@lachapelle-des-pots.fr](mailto:secretariat@lachapelle-des-pots.fr)

Prenez soin de vous

**LA CHAPELLE DES POTS**

MAIRIE : 5, rue de la Mairie - 17100 La Chapelle-des-Pots

Téléphone : 05 46 91 50 76

Fax : 05 46 91 43 15

E-mail : [secretariat@lachapelle-des-pots.fr](mailto:secretariat@lachapelle-des-pots.fr)